



Ville de Cannes

Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la Commission Particulière
du Débat Public LGV PACA
1 boulevard Dugommier
13249 MARSEILLE CEDEX 01

OBJET : DEBAT PUBLIC SUR LA LGV PACA

REF : VOTRE LETTRE DU 26 MAI 2005

DOSSIER SUIVI PAR :DPEIT/PHM/MK/05049403DS

Cannes, le **28 JUIN 2005**

Monsieur le Président,

Vous avez, par courrier visé en référence, sollicité nos conclusions sur le débat public sur la LGV PACA.

Le débat qui se termine a permis aux populations des territoires concernés par cette opération de s'exprimer et d'affirmer un plein soutien à ce projet. La Ville de Cannes attend du maître d'ouvrage de cette opération une prise en compte des besoins de desserte de la Côte d'Azur.

Pour ce qui concerne le périmètre élargi de l'agglomération de Cannes/Grasse/Antibes, une desserte directe de la Ville de Cannes, 1ère Ville de congrès en France après Paris, s'impose.

Les conditions de poursuite de ce projet doivent correspondre à une position commune des collectivités pour la réussite de l'opération TGV Côte d'Azur. Il faut donc, pour la Côte d'Azur, une desserte des centres urbains fixée sur Cannes et Nice, et programmer, dans le cadre de cette opération sur certaines portions du territoire, notamment entre Cannes et Antibes, l'enfouissement de l'infrastructure ferroviaire de la LGV Côte d'Azur avec celui des voies ferrées actuelles du littoral.

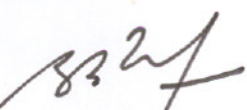
La Ville de Cannes attend donc une large diffusion de son cahier d'acteurs et souhaite participer à l'ensemble des réunions concernant la programmation de ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

TOUTES LES REPONSES
DOIVENT ETRE ADRESSEES A :

Monsieur le Député Maire
Hôtel de Ville
BP 140
06406 Cannes CEDEX
Tél. : +33 (0)4 97 06 40 00
Fax : +33 (0)4 97 06 40 40
Mél.: mairie@ville-cannes.fr




Bernard BROCHAND